



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 115
3^e Trimestre 2015

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

À votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73
Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74
Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer
Alex Leygnier | L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25
Marie-Thérèse Resseguier

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31
Sonia Neuville 159 rue Jean Moulin tél 06 65 39 24 55

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

SOMMAIRE

Editorial	P. 3
Mot du maire	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 7
Espace d'expression des groupes du conseil municipal.....	P. 8
Informations municipales	P. 9 à 11
Chronique de Guy Hyver	P. 12 à 13
La vie locale	P. 14 à 16
La vie culturelle	P. 17 à 19
La vie sportive	P. 20 à 23
La vie des écoles	P. 24 à 28

Récapitulatif des manifestations

Poésie avec Michel LE ROYER

Dimanche 20 septembre à 17h à l'église de Vermelle

Randonnée semi-nocturne : ALEP Plein-Air

Samedi 26 Septembre, départ à 18h à la Salle des Fêtes

Concert : Par la chorale «Harmonia Chorus»

Samedi 3 octobre à 20h30 à l'église de Nivolos

Soirée pyjama avec Marie DRAJIC

Vendredi 16 octobre à 19h - Salle du Restaurant Scolaire

Tournoi de Basket Loisirs : Basket Club Nivolos

Samedi 17 Octobre à partir de 15h au Gymnase

Théâtre : Par la Troupe de Châtonnay

« rêves et autres réalités »

Samedi 17 octobre à 20h30 à la Salle des Fêtes

Don du sang : Etablissement Français du Sang

Mercredi 21 Octobre de 16h45 à 19h15 à la salle des Fêtes

Loto et tombola : Basket Club Nivolos

Samedi 7 novembre Gymnase Municipal

Théâtre : par la compagnie du Boulevard Berjalien

« Le prénom »

Vendredi 13 novembre à 20h30 à la salle des fêtes

Saucisson au beaujolais nouveau :

Espoir Gymnique Nivolos

Samedi 21 Novembre matin Foyer Municipal

Super Loto : Sou des Ecoles du Village

Samedi 21 Novembre soirée Gymnase Municipal

Vente de diots : Sou des Ecoles de Boussieu

Samedi 28 Novembre le matin - Foyer Municipal

Théâtre : par la compagnie de l'arbre

Samedi 28 novembre à 20h30 à la salle des fêtes

Arbre de Noël : Sou des Ecoles du Village

Vendredi 11 décembre à 18h à la salle des Fêtes

Loto du Père-Noël : Espoir Gymnique Nivolos

Samedi 12 décembre en soirée Gymnase Municipal

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

Dans l'avant dernier TUN, je vous avais alerté sur les conséquences de la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'État aux collectivités territoriales.

D'abord pour dire que cette dotation n'est pas une largesse de l'État, mais tout simplement une compensation de diverses taxes perçues directement par les communes autrefois et supprimées, en particulier lors de l'instauration de la TVA.

Ensuite pour dire qu'elle frappe toutes les collectivités qui répondent au jour le jour aux besoins de tous les Français : l'entretien des routes, le fonctionnement des écoles, l'accueil des tout petits, les transports scolaires, le sport et les actions culturelles... autrement dit, tout ce qui fait la qualité de la vie est concerné par cette baisse des dotations.

Cela a amené l'Association des Maires de France, qui regroupe tous les maires et adjoints, sans distinction d'étiquettes politiques, à monter au créneau pour appeler l'ensemble de nos concitoyens à signer massivement la pétition qu'elle propose. Je ne reprendrai que sa conclusion : *« Le danger est donc sans précédent et concerne chaque habitant de chaque commune de France, sans exception. »*

Pour gagner ce combat citoyen et pour que l'État revienne sur sa décision, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités lance l'Appel du 19 septembre pour les communes de France.

En tant que citoyen, responsable ou membre d'association, chefs d'entreprises, cet Appel vous est destiné. Soyez des milliers à le signer le 19 septembre prochain, date à laquelle vous serez invités à rencontrer vos élus partout en France pour manifester votre opposition.

Nous aimons tous notre commune, ne nous résignons pas à les voir disparaître : faisons cause commune pour dire NON à la disparition programmée des communes ! »

Vous aussi, vous pouvez signer la pétition en allant sur : <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>.

Dans la commune cela nous a amenés à penser à la réorganisation des services. En effet, lors du départ, par mutation pour une autre commune, de la Secrétaire Générale, nous nous sommes posé la question de son remplacement. Nous avons testé, pendant cinq mois, la répartition des fonctions de direction entre les deux agents

d'encadrement existant dans la commune. Ainsi a été confiée à Mme Garnier la gestion administrative du personnel, l'élaboration et le suivi du budget ainsi que des instances statutaires, tandis qu'étaient confiés à M. Raposo, le management de l'ensemble du personnel, les travaux et les marchés publics. Cet organigramme a été travaillé avec les personnels et le Centre de Gestion et a été adopté au dernier Conseil Municipal. Pour faire face aux missions du secrétariat, un poste sera créé à 16 heures pour renforcer l'équipe administrative les après-midi.

Arrive également la date ultime fixée par la loi pour rendre accessibles tous les bâtiments publics. Après l'église de Nivolas, la Salle des fêtes, le gymnase, le foyer, l'école maternelle, il restait le gros point noir de l'école primaire, un bâtiment ancien, difficile à traiter avec des dénivelés importants. Les travaux ont été menés à bien pendant les vacances scolaires sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Piccoli : réalisation de rampes d'accès, modifications des toilettes handicapées, installation de lavabos accessibles pour des personnes en fauteuil, changement de toutes les portes d'accès des classes, un gros chantier qui se monte à 60 000€. Il nous restera le Stade des Mûriers, mais nous ne pourrons pas rendre accessibles l'église de Vermelle et la Salle Pour Tous. A part quelques petites subventions, l'essentiel du coût a été à la charge de la commune. Et encore nous n'avons pas entamé la mise en accessibilité des voiries.

Dans le courant du trimestre à venir, nous lancerons les travaux pour l'aménagement des jardins familiaux. Il faut déjà constater la mobilisation des jardiniers amateurs, qui ont, dès ce printemps, tracé des parcelles, réalisé les plantations sur ce secteur des Ravineaux, qui commençait à s'embroussailler et qui a du coup pris un air très printanier avec légumes et fleurs bien entretenus.

Il s'agira donc d'élaborer des aménagements définitifs, avec des cabanes de jardin, des allées, des clôtures et de l'eau, car sans eau, pas de culture possible. Et nous avons mis l'été à profit pour élaborer une charte des bonnes pratiques pour cultiver en évitant les désherbants et autres pesticides afin d'avoir de bons légumes. Ces jardins devraient être opérationnels au printemps prochain et d'ores et déjà, l'Association des Jardins Ravineaux a participé au Forum des Associations.

Dans les TUN précédents, je vous parlais du « Vivre ensemble » à travers la vie associative. A Nivolas-Vermelle, nous pouvons nous féliciter du succès du Forum des associations qui s'est déroulé le samedi 5 septembre au foyer. Un flot continu de visiteurs ne s'est pas tari toute la matinée auprès des 22 associations présentes.

Aujourd'hui certains diront que le « Vivre ensemble » est devenu une formule fourre-tout. Peut-être ? Pourtant cette expression a le mérite de remettre l'Homme au centre des préoccupations de la cité. Le « Vivre ensemble » interpelle notre « humanité », alors que les différentes politiques menées ces dernières années que ce soit à l'échelon national, européen ou international ont bien trop souvent oublié l'Homme.

Actuellement, de nombreux experts questionnent les finalités de notre économie et les logiques politiques guidées par la seule préoccupation des chiffres et des seuils... L'humain y est oublié... Ces économistes proposent de revoir un modèle économique et une pratique politique au service de l'Homme et non du pouvoir et des intérêts de quelques uns. Dans ce contexte complexe, il devient urgent d'inventer d'autres modes de consommation ; il devient nécessaire en politique de redonner tout son sens à la place de l'Homme dans la cité ; il devient capital de revoir les rapports entre les Hommes à la lumière des valeurs humanistes.

Ces derniers jours l'Europe s'est réveillée après avoir vu des images bouleversantes. Peut-on rester indifférents à la détresse de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui fuient la guerre et la misère ?

Passé le moment de l'émotion, comment allons-nous réagir ?

Peut-on se laisser séduire par des réponses simplistes, démagogiques qui clivent, opposent et excluent ? Des solutions qui oublient les valeurs humanistes fondamentales en ne s'adressant qu'à notre égo et à notre sensibilité ?

Certains diront à la lecture de cet éditorial quel rapport y-a-t-il entre le forum des associations et l'accueil de migrants : un monde est à construire et il se construit aussi ici et maintenant par notre capacité à créer notre « Vivre ensemble » entre tous.

Informations sur le fonctionnement du CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes), Il est rappelé que la commune peut encore déposer des dossiers sur les thématiques du contrat. La subvention du City-Stade est accordée pour un montant 16 925€. Celle des jardins familiaux sera confirmée sur production d'une attestation de mise en réseau avec les communes voisines qui ont des jardins familiaux ou partagés et de transmission du règlement intérieur de l'Association orienté vers le jardinage biologique.

Information du maire concernant les commissions municipales : Les élus du groupe «Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle» ont souhaité participer aux commissions. Ils seront invités aux commissions suivantes : Bernard Belony : Finances et Urbanisme, Brigitte Pradier : Scolaire et jeunesse, centre de loisirs, Jean-Pierre Mailles : Travaux, bâtiments, voirie et sports.

Facturation par la CAPI du coût d'instruction des autorisations d'urbanisme : Le Code de l'Urbanisme (article R423-15) et le Code Général des Collectivités Territoriales permettent aux communes de déléguer l'instruction des autorisations d'urbanisme à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) par la mise en place d'une convention de prestation de services (CGCT article L5216-7-1) ou grâce à la création d'un service commun (CGCT article L5211-4-2). Ce service mutualisé ne vaut pas transfert de compétences, les maires conservant la responsabilité juridique de la délivrance des autorisations d'urbanisme. Dans le cadre de la mutualisation ce service sera facturé aux communes sur la base du coût de revient diminué de 30% pris en charge par la CAPI. Le conseil municipal par 10 voix pour et 7 abstentions accepte la mise en place du service mutualisé

Participation du club de badminton aux frais d'occupation du gymnase du Lycée Saint-Marc : Par une délibération du 25 Août 2014, la commune avait instauré une participation du club de badminton basée sur le montant qui dépasse le tarif de référence du Conseil Régional. Le tarif horaire du lycée est ramené à 15€ de l'heure. La participation du Badminton sera donc de 1€ de l'heure soit 3€ la séance. Pour la saison 2015-2016, le Badminton a obtenu un créneau supplémentaire d'une heure le jeudi au Lycée Saint Marc. Proposition de la répartition suivante (3h prises en charge par la commune, 1h prise

en charge par le Club de Badminton. (Unanimité)

Fixation des tarifs des garderies : Il est proposé de fixer les tarifs suivants pour les garderies. Séance du matin, de 7h30 à 8h45 : 1€, séance du soir, de 15h45 à 18h : 1,50€, récré-goûter, de 15h45 à 16h15, pour ceux qui ne restent pas à la garderie : 0,50€. Les animations péri-scolaires sont gratuites pour les enfants inscrits à la garderie du soir. (14 voix pour, 3 abstentions)

Information sur la situation du débit de tabacs à Nivolas-Vermelle : La recette de la commune a été suspendue, dans un premier temps, puis elle a fait l'objet d'une fermeture définitive et malgré nos démarches, nous n'avons pu obtenir sa réouverture, considérée par les douanes comme l'ouverture d'un nouveau bureau. Aujourd'hui, compte-tenu de la fermeture des bureaux de Champier et de Sérézin de la Tour, le Service des Douanes accepte de revoir sa position. Cette démarche sera traitée comme une ouverture nouvelle, avec consultation de l'ensemble des buralistes du département et s'il n'y a pas de candidat, appel d'offre auprès de tous les commerçants de la commune.

Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat :

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. Le Conseil Municipal s'associe à cette action et adopte la motion de l'AMF (Unanimité)

Révision du tarif de location de la salle pour Tous réunion de travail : Des entreprises sollicitent régulièrement la

commune en vue de louer une salle afin d'organiser des réunions de travail de deux heures environ, mais les tarifs en cours sont parfois inadaptés car ils ne comportent pas d'option 1/2 journée. Il est proposé d'instaurer, pour la salle pour tous, le tarif suivant : Location pour réunion de travail : journée (200 €) contre 210 actuellement. Location pour réunion de travail : 1/2 journée 100 € (unanimité)

Installation d'un dispositif de ralentissement rue du Bas-Vermelle : La société EIFFAGE a établi un devis de 4 518 € TTC pour la pose de bordures rue du Bas-Vermelle, afin de rétrécir la chaussée au droit de la pose d'un coussin berlinois. Le dispositif permettra de donner la priorité aux voitures venant du carrefour de Pillot. Dans un premier temps, les bordures seront posées et le coussin berlinois sera mis en place, si nécessaire. (Unanimité)

Point à temps 2015 afin d'entretenir les chaussées : devis de la Société EIFFAGE : Reprise de chaussée – gravillonnage - 11 310 € TTC (Unanimité)

Acquisition d'un complément au praticable de la gymnastique : Lors du changement du praticable, pris en charge par la commune, le changement avait porté sur la surface du praticable de la salle spécialisée de gymnastique (Une surface qui n'est pas homologable). Toutefois, lors des compétitions le praticable est installé dans la grande salle et afin d'être homologué, il convient de le compléter par une travée supplémentaire. En vue de cette homologation, la commune avait acheté à la Fraternelle une moquette d'occasion. L'Espoir Gymnique a un devis de 801,00€ HT concernant l'acquisition de la travée supplémentaire. Accord du Conseil Municipal de prendre en charge l'acquisition de la travée complémentaire. (17 voix pour, 1 abstention)

Demande d'arrêté de Catastrophe Naturelle : Dans la nuit du 13 au 14 Juin 2015, un très gros orage s'est abattu sur la commune et surtout sur les communes limitrophes qui sont dans le haut du bassin versant de l'Agny : Succieu, Châteauvilain, Eclose-Badinières. Une crue rapide de la rivière s'en est suivie, entraînant plusieurs débordements : au pont de Ravineaux où le dispositif de crues a fonctionné et il n'y a pas eu de dégâts, au hameau des Chaumes entraînant l'inondation de dépendances dans deux maisons d'habitation et surtout dans l'entreprise Moxon Timber Europe (négoce de bois) où les dégâts ont été très

Conseil Municipal : séance du 6 Juillet 2015 (suite)

importants et évalués à 50 000€ par le chef d'entreprise, sans entraîner d'interruption d'activité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande le classement de cet épisode orageux en catastrophe naturelle, au vu des dégâts importants entraînés par la crue. (Unanimité)

Avis sur un projet de repositionnement de la mini-crèche privée des Eparres :

En 2010, la commune avait été contactée par la Société « Les Campacrèches » qui gère huit mini-crèches sur l'Isère, le Rhône et le Puy de Dôme. La société n'avait pas trouvé de site sur la commune et s'était implantée dans une maison individuelle dans le village des Eparres. La mini-crèche des Eparres fonctionne depuis 5 ans, mais le personnel, comme une partie des parents habitent Bourgoin-Jallieu, ce qui pose des problèmes d'accès. Les Campacrèches ont pris contact avec le propriétaire d'un local disponible sur Nivolas-Vermelle. Il s'agit d'une des cellules appartenant à M. Monge sur la RD 1085 près du rond-point de Ruffieu, en face des Fromentiers. Actuellement, sur les Eparres, il y a quelques enfants de Châteautilain, Succieu, Eclose-Badinières, Meyrié, Nivolas et les autres sont de Bourgoin-Jallieu. Proposition de donner un avis favorable au projet de repositionnement de la mini-crèche privée actuellement implantée aux Eparres. (17 voix pour, 1 abstention)

Réfection de l'armoire électrique du gymnase – tarif jaune : Depuis plusieurs mois des dysfonctionnements importants sont constatés au niveau de l'électricité du gymnase entraînant des disjonctages à tous moments et grillant les moteurs des rayonnants gaz. La stabilité de l'alimentation a été vérifiée par ERDF et ne présente aucun problème de surtension. Une expertise a été demandée à l'Ybelec qui conclut à une réfection totale de l'armoire électrique qui a 28 ans et dont certains éléments ont été changés avec des éléments

non compatibles avec le tarif jaune. Un premier devis a été déposé par l'Ybelec, pour un montant de 27975,31€ TTC. Un second devis a été établi par l'entreprise Cazeau Electricité de Coublevie, pour un montant de 25 752,00€ TTC. Compte-tenu de la connaissance de l'installation par l'Ybelec, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de confier les travaux à cette entreprise.

Subvention exceptionnelle au Basket-Club de Nivolas :

Le Club s'est chargé de l'animation de la fête. Il a réglé directement des frais correspondant à l'animation. Décision de rembourser le montant des frais avancés pour un montant de 680€. (Unanimité)

Analyse du fonctionnement du restaurant scolaire :

Deux devis sont examinés. Ils ne répondent pas aux mêmes questions. Des compléments seront demandés et seront examinés par la commission scolaire.

Rando rollers trottinettes : Activité organisée par le service santé de Bourgoin-Jallieu. Acceptation du circuit proposé. Quatre élus de Nivolas participeront à la sécurisation du circuit sur la commune.

Réalisation d'un puits perdu sur le cheminement piéton d'accès à la garderie :

Une flaque d'eau importante se forme au droit du terrain de basket. Le devis de l'entreprise Fasson pour réalisation d'un puits perdu pour un montant de 3 210,00€ TTC est accepté. (Unanimité)

Déclarations préalables :

Jb Prod : parcelle AE 679, 87 chemin du Canal, en zone Ua au PLU pour pose de 6 panneaux photovoltaïques en toiture.

SCI Chrisber : parcelle AD 320, 1395, rue du Vernay, en zone Nd au PLU, blanc et rouge BC au PPR, création d'un accès et construction d'une piscine.

M. Fontana : parcelle AE 450, 42, Allée G Pellet pour installation d'un boîtier climatiseur

sous la galerie marchande, avec accord de la copropriété.

L. Fréchet : parcelle AB 710, 289, avenue de Ruffieu, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bg I et Rouge RV au PPR pour pose de deux velux sur les garages.

Abaque Géomètre : parcelle C 268, Rue de la Liberté, en zone Nc au PLU, Bleu Bcs, Bv et Bg I au PPR, pour division de la parcelle en deux.

Green planet : parcelle AB 443, 27 Impasse des bleuets, en zone Ub au PLU, pour pose de 12 panneaux photovoltaïques en toiture.

ERDF : Parcelle AC 405, rue du Vernay pour pose d'un poste de transformation en vue d'alimenter la Zone d'Activités.

Certificats d'Urbanisme :

Me Jacquet : parcelles AC 386 et 387, en zone Ub au PLU, pour CU Informatif sur un terrain situé 276, rue du Bas Vermelle

Me Costes : parcelles AD 82 et 110, en zone Ua au PLU, Blanc et violet BC2 au PPR, pour CU Informatif sur bâtiment existant 199, route de Sérézin.

Me Costes : parcelles AH 65, 224, 231, 232 en zone Ua au PLU, pour CU informatif pour un ensemble situé 3304, RD 1085.

Me Costes : parcelle AB 717, 722, 723, en zone Ua au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU informatif, 47, Avenue de Ruffieu.

Me Jacquet : Parcelle AE 698, en zone Ua au PLU, pour CU informatif pour un terrain situé Impasse des Acacias.

Me Chapuis : parcelles AB 437 et 440, en zone Ui au PLU pour CU Informatif sur un terrain situé à Boussieu.

Me Costes : parcelles AC 284, 286 et 220, en zone Ub au PLU, bleu Bg et Rouge RC au PPR, pour CU informatif sur une construction située 1876, RD 1085.

Permis de construire :

O. Martinez : parcelle A 126p1, 534, rue du Bas-Vermelle, en zone Ub au PLU, bleu Bg I au PPR, pour construction d'une habitation de 191m² et d'un garage de 40m².

Théâtre : par la compagnie de l'arbre - samedi 28 novembre à 20h30 - salle des fêtes

Poésie avec Michel Le Royer

Dimanche 20 septembre à 17h

à l'église de Vermelle

Don du Sang :

Etablissement Français du Sang

Mercredi 21 Octobre de 16h45 à 19h15 - Salle des Fêtes

Charte entre la commune et l'Association des Jardins Ravineaux :

Cette charte définit l'engagement commun de chacune des parties pour remplir les objectifs de valorisation des jardins Ravineaux. Les objectifs principaux étant de créer du lien social et de développer, sur les parcelles mises à disposition des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, en participant à l'initiation à ces techniques respectueuses des sols. (Unanimité)

Création de poste pour avancement de grade :

L'agent chargé de la préparation des repas à la cantine remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un avancement de grade au 1er octobre 2015. Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er octobre 2015 et de supprimer le poste d'adjoint technique de 1ère classe. (Unanimité)

Ajustement de l'organigramme de la commune :

Au vu des conditions nouvelles créées par la réduction de la Dotation de l'Etat de l'ordre de 24% et de la mutation de la Secrétaire Générale, une modification de l'organigramme de la commune a été élaborée avec le Centre de Gestion. Les responsabilités de direction des services sont réparties entre la rédactrice principale de 2ème classe dont le temps de travail passe de 90% à 100% et qui aura en charge la responsabilité administrative et le technicien principal de 1ère classe qui aura la responsabilité de management du personnel. Pour faire face aux tâches de secrétariat, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif, les après-midi de 14h00 à 18h00, quatre jours par semaine. Les postes de rédacteur principal de 2ème classe à 90% et d'attaché sont supprimés. (15 pour, 3 abstentions)

Audit restaurant scolaire : Afin de compléter la formation des personnels déjà mise en place, aider le personnel dans l'exercice de ses missions (optimisation de l'utilisation du matériel, diminution de la fatigue par l'acquisition de gestes professionnels efficaces, analyse de l'équipement par rapport au nombre de repas, service en salles, animation du temps post-repas, établissement d'un référentiel et accompagnement de sa mise en place. Deux propositions ont été reçues. TR 6 (Luynes) 3 jours de travail - 2340,00€ TTC - BE3C (Nivolais-Vermelle) 4 jours de travail - 2700€ TTC. Le choix de la société nivolaissienne est motivée par le coût à la journée moins élevé. La proximité et la journée supplémentaire favorisera une plus

grande écoute des besoins des personnels. Proposition de retenir l'offre de BE3C. (15 pour, 3 contre)

Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent en mission temporaire :

Proposition d'autoriser M. Le Maire à signer l'avenant n°4 de mise à disposition d'un agent de remplacement du 07/09/2015 au 30/09/2015 (Unanimité)

Convention à signer avec M. le Préfet concernant l'enregistrement de la demande de logement social :

Le prestataire de service informatique AFI arrête le développement du logiciel Etoil.org, permettant d'enregistrer les demandes de logements sociaux. L'ensemble des collectivités, rassemblées au plan départemental ont décidé de ne pas poursuivre le développement de ce type de logiciel et d'utiliser celui développé par le ministère du logement (SNE). Cette adhésion nécessite pour chaque commune qui se déclare « service enregistreur » de passer une convention avec la préfecture pour en définir les modalités. (Unanimité)

Convention avec la CAF concernant la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement :

Le versement des prestations de services seront soumises à la signature d'une convention avec la CAF de l'Isère. L'organisateur s'engage à respecter les éléments suivants :

Une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale. Une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources. Une implantation territoriale des structures en adéquation avec les besoins locaux. La production d'un projet éducatif obligatoire. La mise en place d'activités diversifiées excluant les cours et les apprentissages particuliers. Proposition de signer cette convention avec la CAF de l'Isère en optant pour le décompte des présences à la journée (forfait de huit heures). (Unanimité)

Acquisition d'une désherbeuse à eau chaude :

Une somme avait été inscrite au Budget Primitif 2015, en vue de l'acquisition d'une désherbeuse thermique de marque Oeliatec modèle Houat 500, pour un montant HT de 22 500,00€, soit 27 000,00€ TTC, sous réserve de l'obtention d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Cette subvention vient d'être notifiée, pour un montant de 18 000,00€ (80% du montant HT). Proposition de décider de l'achat de cet équipement. (Unanimité)

Point sur un projet de parcours de santé : Ce type d'équipement n'est pas subventionnable au titre du CDDRA. Il est décidé de continuer la réflexion à plus long terme.

Jury du fleurissement : Il a délibéré le 28 juillet. Le responsable de la commission propose de faire appel à des personnes qualifiées extérieures au Conseil Municipal et de classer hors-concours ceux qui ont été classés premier l'année précédente.

I I/Ralentisseur de la rue du Bas Vermelle :

Compte-tenu de l'étroitesse de la rue, l'effet de chicane n'est pas assez marqué, un coussin berlinois sera posé en complément du dispositif.

Commission d'urbanisme du 15 juillet

Autorisation de travaux et déclarations préalables :

EURL Symp'Hotel : parcelle AC 318, zone Ui et N au PLU, blanc et rouge au PPR pour travaux de mise en conformité incendie. *Singer BTP :* parcelle AD 161 zone Ub et N au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge Rc au PPR, pour construction d'un abri piscine, plage en bois et modification de façade, 2332, Route Nationale.

Belcastro F. : Parcelle AB 140, en zone Ub et N au PLU, Bleu Bg1 et Rouge RG au PPR, pour installation de 12 panneaux photovoltaïques en toiture, 413, Ae de Ruffieu.

Certificats d'urbanisme :

Cabinet d'Urbanisme Reynard : parcelles AH 251, 281, 295 et 250 en zone Ua au PLU, CU Informatif sur parcelles 159, allée de la Soie.

Me Anne Muffat : parcelles A 3, 4, 140 et 142 en zone N et A au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge Rl' au PPR, CU informatif sur terrain au château de Vermelle.

Me Anne Muffat : parcelles A 10, 123 et 129, en zone Np au PLU, bleu Bgs et Rouge RG-RT-RC au PPR, CU informatif sur terrain au château de Vermelle.

Me Anne Muffat : parcelles A 29, 134 et 136, en zone Np et N au PLU, bleu Bg2 et Rouge RG au PPR, CU informatif sur terrain situé Les Bottes.

Me Anne Muffat : parcelles A 36, 37, en zone N au PLU, Rouge RG au PPR, CU informatif sur terrain situé Les Bottes.

Me Anne Muffat : parcelle A 62, en zone A au PLU, Cu Informatif pour terrain situé au Carcat.

Me Anne Muffat : parcelle A 61, en zone A au PLU, blanc et Bleu Bg1 au PPR, CU Informatif pour terrain situé aux Chaumes.

Conseil Municipal : séance du 3 septembre 2015 (suite)

Me Marie-Christine Laydernier : parcelle AD 61, en zone Ua au PLU, CU Informatif pour terrain situé au Bas-Vermelle.

Commission d'urbanisme du 17 Août :

Déclarations préalables :

Vallon O : Parcelle AE 450, en zone Ua au PLU, pose d'une enseigne en façade, sous réserve de l'accord de la copropriété.

Ragoucy Ch : parcelle C 271, en zone Nc au PLU, bleu Bgs au PPR, pour pose de 12 panneaux photovoltaïques en toiture, 358, rue de la Liberté.

Burnol S : parcelle AE 722, en zone Ua au PLU, pour ouverture d'une fenêtre, 128, Rte de Sérézin

Certificats d'urbanisme :

Me Caroline Bedel-Bonjean : Parcelle AD 382, 441, en zone Ub au PLU, blanc, bleu

Bc et Rouge RC au PPR, CU informatif pour terrain situé Allée du Bois des Mûriers.

Me Stéphane Bensali : Parcelle A 126, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, CU informatif pour terrain situé Chemin de Pillot.

Me Costes Laydernier : Parcelles AB 846, 847, en zone Uc et A au PLU, CU informatif pour terrain situé chemin du Tillaret.

Me Chaize-Logerot : Parcelle AH 248, en zone Ua et N au PLU, bleu Bc et Rouge RC, RG, RV au PPR, CU informatif pour terrain situé 154 allée de la Soie.

Me Chaize-Logerot : Parcelle AH 252, en zone N au PLU, Rouge RC, RG, RV au PPR, CU Informatif pour terrain situé aux Curtets.

Me Chaize-Logerot : parcelle AH 250, en zone Ua au PLU, CU Informatif pour terrain situé aux Curtets.

Permis de Construire :

Debiez P : Parcelles 627, 846 et 847, en zone Uc au PLU, pour extension de la maison, création d'un garage et d'un abri de voiture, 55 chemin du Tillaret.

AD INVEST : Parcelle AB 53p, en zone AUB (OA3) au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction de 11 logements sur terrain situé aux Vignasses (rue des Plattières)

SCI Nlvelite : parcelles AC 25p, 26p, 27p, 28p, 29p, 30p, en zone AUi au PLU, pour construction d'un bâtiment à destination d'ateliers et de bureaux d'une surface de 1067m², dans la zone d'activités du Vernay.

SCI Orion : parcelles AB 223 et 648, en zone Ui au PLU, blanc et Rouge RC au PPR, pour construction d'un bâtiment industriel de 1200m², 150, rue du Vernay.

Infos CAPI

1. Energies en Fête, samedi 28 novembre 2015, L'Isle d'Abeau

Le territoire CAPI-Vallons de la Tour organise une après-midi festive dédiée à nos consommations énergétiques au quotidien et aux énergies renouvelables.

Découvrez comment agir chez vous pour consommer mieux et moins en parcourant stands d'information et ateliers pratiques pour petits et grands. Rénover son logement, se déplacer sur le territoire, cuisiner ses restes, rencontrer ses voisins autour d'un café et échanger sur leurs initiatives de réduction des consommations sont autant d'animations qui seront proposées dans une ambiance conviviale. Des économies ? C'est possible, je le fais !

Date : 28 novembre 2015, de 13 à 19h

Lieu : Salle de l'Isle, 15 Avenue du Bourg, 38080 L'Isle-d'Abeau **Pour plus d'informations :** Page Facebook Nord Isère Durable ou www.capi-agglo.fr

2. Forum petite enfance CAPI : et si on jouait ?

Grande première sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. L'agglomération organise un Forum Petite enfance, le samedi 14 novembre 2015, de 9h30 à 17 heures, à L'Isle d'Abeau (Salle de L'Isle et Centre administratif de la CAPI).

Totalement gratuit, ce Forum est avant tout un rendez-vous convivial, ludique, ouvert aux familles et aux professionnels.

Organisée par la Direction Petite enfance de la CAPI, cette manifestation sera d'ailleurs placée sur le thème du jeu : « Et si on jouait ensemble à la CAPI ? ».

Au programme de cette journée festive et familiale : une conférence sur le thème du jeu, des spectacles, des ateliers créatifs, des parcours de psychomotricité, de l'information sur la compétence petite enfance (présentation des différentes structures et modes de gardes, de l'ensemble des services proposés aux familles et aux professionnels...). Mais également plein d'autres surprises.

Petits et grands pourront donc s'informer, échanger, découvrir, s'amuser. Alors, cap de venir jouer en famille ?

Renseignement et information sur www.capi-agglo.fr



L'avenir de votre territoire vous intéresse ?

Qu'est ce que le Scot ?

Quels nouveaux enjeux pour notre territoire ?

REUNION PUBLIQUE

Révision du SCOT Nord-Isère

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015 à 20h00

Salle de l'orangerie, 1 rue de l'hôtel de ville - 38300 Bourgoin-Jallieu

Concert : Par la chorale

«*Harmonia Chorus*»

Samedi 3 octobre à 20h30 - à l'église de Nivolas

Théâtre : Par la Troupe de Châtonnay

«*rêves et autres réalités*»

samedi 17 octobre à 20h30 - à la Salle des Fêtes

Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : Le tri sélectif synonyme d'économie.

Tout d'abord, les élus du groupe d'opposition tiennent à vous souhaiter une bonne rentrée et ce malgré le contexte international et national très difficile.

Profitant de ce bel été, vous avez peut-être arpenté les rues et chemins de notre village. Vous avez pu constater, comme nous, que de nombreux containers de collecte des ordures ménagères débordaient de déchets qui n'y avaient pas leur place : détritiques verts, cartons, emballages, verre, plastiques... Pour rappel, les déchets apportés dans ces bacs doivent être des déchets ultimes, c'est-à-dire non-recyclables.

L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) donne l'exemple du contenu d'une poubelle non-triée.



Quand on sait que 60 % du volume de cette poubelle pourraient être recyclés, voire 74 % avec du compostage, n'est-il pas temps de prendre conscience que nous pouvons améliorer nos gestes quotidiens ? Il s'agit de devenir enfin acteur et de ne pas se contenter de constater les dégâts !

En 80 ans, nous avons multiplié par 6 notre production de déchets, d'où l'importance de faire un tri sélectif. Cela permet :

- de rediriger ces déchets vers des entreprises qui pourront les recycler, c'est-à-dire les transformer en de nouveaux produits. Savez-vous par exemple que 670 canettes d'aluminium = 1 vélo, 19.000 boîtes de conserve = 1 voiture et 27 bouteilles en plastique = 1 pull polaire ?
- d'économiser nos ressources naturelles. C'est ainsi que 1 tonne de papier-carton recyclée = 2,5 tonnes de bois épargnées, 1 tonne de plastique recyclée = 700 à 800 kg de pétrole brut économisés, 1 tonne de verre recyclée = 660 kg de sable préservés.
- de préserver l'environnement en diminuant les mises en décharge et les incinérations.

Plus on trie, plus on recycle et plus on économise d'énergie et plus à

terme on pourra réduire notre taxe ordures ménagères. Trier est donc l'affaire de tous, aussi gardons en mémoire la règle des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler.

A Nivolas-Vermelle, le système d'apport volontaire est en place avec des points propres et une déchèterie. Actuellement, les deux collectes hebdomadaires effectuées par le SMND (Syndicat Mixte Nord-Dauphiné) sont des collectes d'ordures ménagères. Le passage à une collecte ordures et une collecte sélective est à l'étude.

Dans d'autres domaines, la commune fait des efforts pour préserver l'environnement. C'est ainsi que lors du dernier Conseil Municipal, il a été voté à l'unanimité l'acquisition d'une « désherbeuse » à eau chaude, qui permet de désherber sans pesticides.

Cet article et ce vote vous montrent que les 3 élus de la liste « Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle » savent prendre position au-delà des clivages locaux. C'est ainsi que pour avoir accès aux informations, au suivi des projets et aux travaux préparatoires du Conseil Municipal, nous avons décidé de participer à six commissions (détail dans le compte-rendu du C.M. du 6 juillet 2015). Nous vous en reparlerons à l'occasion d'un prochain article...



Mots Croisés n°15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3						■				
4										
5			■					■		
6		■				■				
7				■						
8				■						
9			■						■	
10						■				

- Horizontalement**
- 1/ Arbre de parcs
 - 2/ Peut provoquer une faute
 - 3/ Petit verre
 - 4/ Avec plus de goût
 - 5/ Pan - Jeu de construction
 - 6/ Particule - Avant le colon
 - 7/ Col rouge - Fruit défenseur
 - 8/ Manière - Cheval volant
 - 9/ Lettre grecque
 - 10/ Bijoux - Condition

- Verticalement**
- 1/ Il a la folie des grandeurs
 - 2/ Petite quantité - Plante décorative
 - 3/ Erre - Le trousseau en fait partie
 - 4/ Tour de lit - A payer
 - 5/ Qui s'y frotte s'y pique
 - 6/ Devant une vierge
 - 7/ Article de la mort
 - 8/ Filtre en miettes
 - 9/ Irlande - Armée secrète
 - 10/ Éprouvent

(Solution p. 14)





LE COMITÉ DE L'ISÈRE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER ORGANISE

La Belle Nuit du Music Hall

Vendredi 16 octobre 2015 à ECLOSE-BADINIERES

à la Salle Polyvalente - entrée 15 euros / -12 ans : 5 euros

Billets en vente
à l'Office de Tourisme
de Bourgoin-Jallieu
ou le soir même

Les cigognes de passage à Nivolas

Elles ne sont décidément pas passées inaperçues. D'abord à Branton, où Bruno Signol, en train de herser son champ vit débarquer un vol d'une cinquantaine de cigognes fort intéressées par les vers que son opération déterrait. Tellement intéressées que le tracteur ne les faisait même pas s'envoler.

Puis ce fut Didier Mouloud qui les vit s'installer tranquillement sur les toits et les cèdres du château de Montcizet. Une situation qui avait l'air de leur plaire, s'amusant à sauter d'une cheminée à l'autre et s'essayant même à se percher sur les épis de faitage...mais là c'était vraiment trop pointu. Les équipes du Club de Foot virent également une partie de la troupe squatter les lampadaires du stade, mais les plus hardies ne tenaient pas très longtemps, car les projecteurs leur chauffaient les pattes.

Au téléobjectif, on put déterminer que leur bague les identifiait comme venant de Germany, ce qui expliquait sans doute leur air quelque peu fatigué, et la nécessité de se poser pour la nuit avant de reprendre leur vol vers le sud. De quoi faire mentir le proverbe qui disait « A Nivolas passa, mais ne t'y arrêta pas ! »



Belle participation à la cérémonie du 14 juillet



Anciens combattants, pompiers, conseillers municipaux et habitants avaient répondu nombreux à l'invitation de la municipalité. Après le dépôt de gerbe, le Maire, Michel Rival, appelait, en suivant le chemin tracé par les révolutionnaires de 1789, à mettre l'homme au centre de toute la société et non pas les profits financiers comme on le constate aujourd'hui, tant au plan national qu'au plan international. On se retrouvait devant la caserne des pompiers pour la suite de la cérémonie.

Xavier Vitry, le chef de corps présentait d'abord les nouveaux sapeurs pompiers qui vont entreprendre leur parcours de

formation. Trois jeunes font actuellement leur entrée au corps des sapeurs pompiers de Nivolas : Rémi Stauder, Delphine Durand et Etienne Janin. Puis, le Maire remettait le diplôme sanctionnant les formations de base à Jérémy Goitre, qui peut désormais participer à toutes les interventions et le Capitaine Pierre Goyet, ancien chef de corps remettait le grade de première classe à Didier Giros. L'adjudant Antonin Goyet et le Capitaine André Yvard, anciens chefs de corps avaient tenu à apporter leur soutien à cette manifestation qui se poursuivait par une après-midi conviviale à la caserne.

Travaux de mise en accessibilité de l'école primaire

Les vacances scolaires allaient toucher à leur fin et les entreprises accéléraient pour terminer les travaux avant la rentrée. Pour un bâtiment datant du début du 20ème siècle avec des différences de niveau par rapport au terrain naturel de la cour, ce n'est certes pas facile. Sur les plans élaborés par le cabinet d'architectes. Piccoli qui a assuré le suivi du chantier, plusieurs corps de métiers se sont succédés. Le gros poste étant celui de la maçonnerie pour élaborer les rampes d'accès, suivi de près par le poste de menuiserie puisqu'il s'agissait de changer toutes les portes des classes et des couloirs qui n'étaient pas à la bonne cote. Viendront ensuite la métallerie et les sanitaires qui étaient à la dimension d'il y a 15 ans, mais qu'il faut reprendre malgré tout. Un chantier d'importance, puisqu'une partie devra attendre les prochaines vacances. Coût de l'opération 60 000€ avec une subvention de 20% du Conseil Général de l'Isère.



Réfection de la couverture du mur du cimetière

Réalisé en plusieurs techniques, au fil des agrandissements entre 1846 et 1924, le mur du cimetière comporte des parties en pierre, des parties en pisé et même des parties mixtes. Depuis plusieurs années, des tuiles cassées ne protégeaient plus correctement le mur et des infiltrations se faisaient jour. Roger Drogoz a donc été missionné pour remettre en état cette couverture qui retrouvera ses tuiles et son homogénéité. Une partie du mur en pisé, particulièrement dégradée a même dû être reconstruite.



Mise en place d'une passerelle piétons



Dans le cadre de l'aménagement de la voirie du Bas-Vermelle un cheminement piéton a été réalisé depuis l'impasse du Tilleul, jusqu'à la RD 1085. Seulement, comme le pont a été aménagé pour établir un «cédez le passage», il convenait, afin de rétablir la continuité pour les piétons, de mettre en place une passerelle. La passerelle a été réalisée par l'entreprise Eurotube des Eparres qui a fait appel à la société Manulev spécialisée dans les travaux de

manutention et de levage. Il faut dire que d'une longueur de 14m, elle affiche tout de même le poids respectable de 3,5t. Elle a donc été préparée en atelier en deux éléments qui ont été assemblés sur la voirie avant d'être mis en place sur les massifs préparés par l'entreprise Fassion.

Assistaient à l'opération Eric Michoud, de la CAPI, maître d'ouvrage, Sandra Berruyer de la Société ERCD d'Estrablin, maître d'oeuvre,



Michel Rival, le Maire, car la commune participe à 50% du montant HT des travaux, accompagné de deux conseillers municipaux, Paul Bonnaire et Bernard Belony.



Du changement chez les petits explorateurs



Les petits explorateurs, c'est le nom du RAM Relais Assistantes Maternelles que la CAPI a mis en place sur le territoire du Val d'Agny, afin d'apporter un lieu de rencontre aux assistantes maternelles et surtout aux enfants dont elles ont la charge afin de leur permettre une matinée de socialisation dans un cadre riche, où les enfants vont trouver jeux et activités. Les « nounous » se sont retrouvées récemment pour

manifesteur leur reconnaissance à Gladys Loisel qui a su mettre ce relais sur les rails avec tact et compétence. Un relais dont aucune ne saurait se passer aujourd'hui, mais qui va continuer puisque la successeur de Gladys est déjà en place et les assistantes ont pu faire sa connaissance. Les séances reprennent dès ce mois de septembre avec Sylvana Perrin.

Concours des maisons fleuries



Le principe du concours des maisons fleuries est simple. Pas d'inscription préalable, les employés chargés du fleurissement repèrent les maisons où un effort de fleurissement a été effectué par les occupants et ces habitations seront classées en trois catégories : maison avec jardin fleuri visible de la rue, balcon fleuri et façade fleurie. Dans tous les cas, tout doit être visible de la rue sans avoir à se déplacer. La commission environnement de la commune, animée par Paul Bonnaire, s'est donc transformée en jury du fleurissement et a récemment fait le tour de l'ensemble du village pour repérer les meilleures installations qui seront primées en fin d'année.

Connexion du réseau d'eau Vermelle-Meyrié

L'alimentation en eau potable de Meyrié est actuellement assurée par les sources des Trappes. Ces sources seront abandonnées car ne répondant plus aux normes de potabilité. Le réservoir de Meyrié sera alimenté par le réseau de Nivolas-Vermelle, à partir du réservoir de Vermelle. Les travaux, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CAPI seront réalisés par l'entreprise Cholton pendant un mois environ, à partir du lundi 28 septembre. Pour tous renseignements, s'adresser soit à la CAPI, soit directement à l'entreprise. Chef de chantier François Bernon, 06 87 72 95 45.

Le city-stade inauguré

Les enfants et les jeunes n'avaient pas attendu pour prendre possession de l'équipement mis en place au stade municipal, encore fallait-il marquer son ouverture officielle. C'est ce qui a été fait, en présence de Joëlle Huillier, Députée de la Xème circonscription, de Claire Debost, Conseillère Départementale, adjointe au maire de Sainte Anne sur Gervonde et Vice Présidente du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, de nombreux élus et présidents d'associations. C'est en effet, dans le cadre de ce contrat, au titre du développement du lien social que

cet équipement a été financé à hauteur de 16 000€ par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Michel Rival, le Maire rappelait qu'entre la réalisation de la plate forme, l'achat et l'installation du City-Stade et du jeu multi activités à l'intention des plus petits, les plantations et les aménagements de convivialité, la facture a avoisiné les cent mille euros TTC.

L'animatrice de la Société Agorespace avait préparé de nombreuses animations pour faire découvrir toutes les possibilités du jeu. Un équipement qui a été immédiatement

adopté et qui est également utilisé par les écoles, le Centre Aéré, les jeunes de l'école de foot etc...



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



L'agence référente de votre commune est située à Morestel, 574 rue Paul-Claudel. Une équipe à votre service au 04 74 80 39 26 ou par mail : assistantemo@osez.asso.fr



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suiti personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

Une large gamme de services

TÉL. : 04 74 80 39 26

À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...

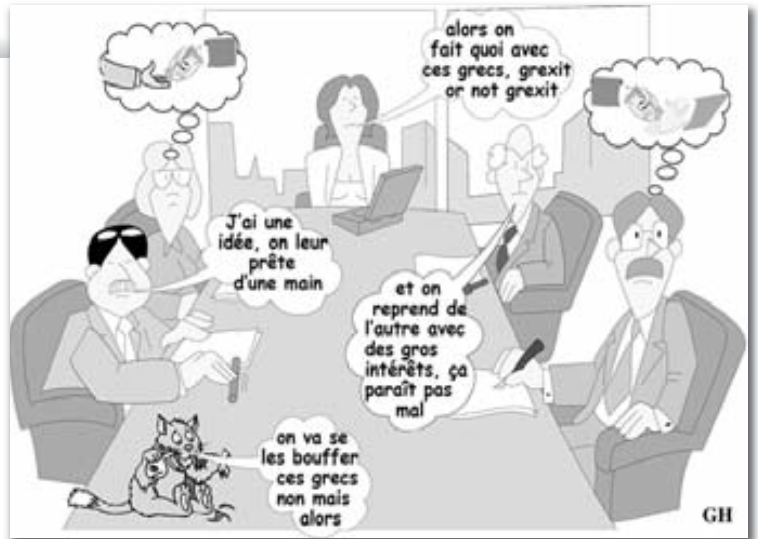
Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

www.osez-asso.com

osez GROUPE
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La chronique de Guy Hyver

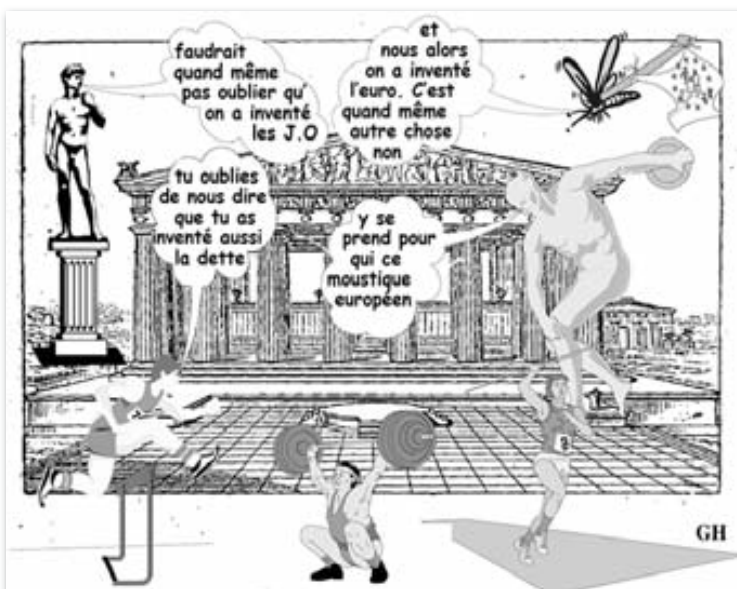
Quelle chaleur mes amis ! Cette année, une canicule d'une exceptionnelle amplitude nous a plaqués au sol, et nous a tous transformés à un moment ou à un autre en véritables «zombies» errant désespérés un soir d'halloween à la recherche d'une hypothétique fraîcheur. Mais, rassurons-nous, la terre ne s'est pas pour autant arrêtée de tourner, tout a continué !... Nos politiques bien à l'abri dans leurs bureaux climatisés n'ont pas subitement cessé d'élucubrer. Bien au frais dans les eaux troubles de leurs marigots, les crocodiles de la finance n'ont pas non plus arrêté de cogiter et de s'agiter pour trouver de nouvelles façons de croquer leur prochain. Aussi, sauf si vous étiez «planqués» au fond de votre congélateur à moins 18 degrés, ou si vous étiez partis sur la planète Mars à moins 63 degrés pour trouver un peu d'air frais, il est impossible que vous ayez échappé au «feuilleton de l'été». Matin midi et soir, nos journaux, nos télévisions, nos radios, la planète internet et ses réseaux dits sociaux, enfin tout ce qui existe en médias divers et variés nous ont abreuvés chaque jour d'un nouvel épisode de la tragédie grecque. Un suspens insoutenable nous «prenait les tripes» : réunion de la dernière chance, dernier espoir avant la faillite, le pire inévitable, tout semble perdu. Voilà ce qu'était notre quotidien pendant d'interminables semaines. Mais enfin, qu'allait-il arriver à ces pauvres grecs mis au ban de l'Europe et de la société ? Montrés du doigt comme de vulgaires escrocs, vilipendés de toute part par de soi-disant «experts», on les menaçait de les exclure purement et simplement de la «zone euro», pas moins ! Rendez-vous compte, «être exclu de la zone euro» quelle humiliation ! Chaque jour qui passait amenait de nouveaux éléments, à tel point que ce feuilleton aurait très bien pu s'appeler «grexit or not grexit» pour parodier la célèbre tirade shakespearienne. «Quèsaco» le «grexit» ? C'est un néologisme en langue anglaise inventé par les médias et formé par la contraction de «Greece» (Grèce) et «exit» (sortie) qui est sensé désigner une sortie de la Grèce de la zone euro. Franchement, pour trouver cette formule, il y en a que la canicule n'empêchait pas de phosphorer ! Enfin bref, une épidémie fulgurante de «réunionnisme aiguë» s'est soudainement abattue sur le continent. Tout ce que l'Europe compte de présidents, de ministres, de conseillers de ministres, de conseillers en conseillers de ministres, d'attachés en conseillers de ministres de secrétaires d'état, de sous-secrétaires d'état, et tout le «tintouin» se sont mis à entreprendre un véritable ballet aérien pour se rendre chaque jour à Bruxelles, véritable plaque tournante de la «machine à botter les fesses européenne». Combien cela a-t-il coûté ? Mystère, peu importe,



l'heure était trop grave pour que l'on «mégote» sur le prix des déplacements orchestrés par un couple franco-allemand au bord de la crise de nerfs.

Tout cela parce que la Grèce que les «infaillibles experts» ont fait entrer en 1981 dans l'Europe, et en 2001 dans la zone euro après pourtant l'exigence de multiples critères de sélections cornéliens. Cette Grèce là, a une dette vertigineuse, et tout est «foutu» ! Qui a tout faux maintenant ? Les experts parce qu'ils se sont trompés en les acceptant dans la zone euro, ou les grecs dépensiers invétérés ? Aucune hésitation, les grecs bien sûr ! Alors on leur propose inlassablement depuis des lustres, de leur prêter de l'argent pour rembourser l'argent qu'ils doivent en échange d'improbables réformes difficilement acceptables par le bon peuple grec. Vous parlez d'une solution ! ça rappelle un peu l'histoire du tonneau des Danaïdes. Justement une histoire de la mythologie grecque qui condamnait les cinquante filles du roi Danos aux enfers, elles devaient dans ces enfers, remplir sans fin un tonneau sans fond. L'histoire se répéterait-elle ?

Parce qu'enfin, le «grec moyen», il n'a probablement jamais rien demandé lui. Au contraire, depuis la nuit des temps, il avait pris les choses par le bon bout en inventant d'abord «le régime crétois» qui permet de manger sainement et de vivre vieux. Puis, il s'était arrangé pour prendre sa retraite relativement jeune, ce qui reconnaissons le, combiné au régime crétois était tout bénéfique. D'ailleurs, il a fait beaucoup d'envieux à cause de ça le «grec moyen», et suscité beaucoup de jalousie. Mais mettez-vous à sa place, il vit dans un pays magnifique où il fait toujours beau, il est entouré d'îles plus paradisiaques les unes que les autres, alors il a envie d'en profiter. Son plaisir, c'est de se rendre sur la terrasse de son café préféré pour y siroter à l'ombre des canisses un «ouzo» bien frais, y grignoter quelques olives «à la grecque», et jouer avec ses amis aux dominos, au 421 ou aux cartes. Voilà, il n'en demande pas plus le «grec moyen», il a des plaisirs simples, il ne fait de mal à personne, il n'en a rien à faire qu'à la sortie, on lui présente l'addition en drachmes ou en euros. Ce qui compte pour lui, c'est qu'il puisse la payer. Et puis enfin, comment un pays qui fait de si bons yaourts, de si bonnes salades de champignons, une si bonne moussaka et une si bonne huile d'olive pourrait t'il être peuplé d'incapables et de profiteurs ? impensable !... N'ayons pas la mémoire courte, les habitants de la Grèce antique ne sont pas considérés comme les fondateurs de la philosophie, les inventeurs de la logique, les précurseurs de l'investigation scientifique ? Bref c'est un peu le berceau de notre civilisation, et il serait bon parfois de nous en souvenir et de leur témoigner un peu de gratitude.





Tiens ! Prenons par exemple Pythagore. Il a embêté des générations de potaches avec son théorème, ça c'est une certitude. Avant l'invention de la «calculatrice», n'oublions pas que tous les élèves du monde devaient se «coltiner» l'usine à gaz qu'était l'extraction de la racine carré pour calculer l'hypothénuse d'un triangle rectangle. Mais sans Pythagore, comment aurions-nous fait pour être certain de réaliser un angle droit ? Sans ses recherches, nous n'aurions rien de «d'équerre» en ce bas monde. Pythagore, il nous a tiré une belle épine du pied mine de rien. Et Thalès ! qui a mis à notre disposition un outil mathématique permettant de prouver par le jeu des proportions que deux droites sont ou ne sont pas parallèles, une vraie révolution ! Ne parlons pas d'Euclide, dont le postulat a ébranlé la communauté scientifique pendant des siècles. Tous des génies ces grecs ! Et puis bien sûr les philosophes : Aristote, Platon, Socrate et compagnie pour ne citer que les plus connus. Epicure dont la doctrine disait que : «le but de l'humanité est d'être heureuse» doit bien à l'heure actuelle se retourner dans sa tombe s'il voit les tentatives répétées d'avilissement du peuple grec pour une question d'euros. Il doit se dire que les hommes n'ont décidément rien compris. Et Hippocrate, que serait la médecine (dont il est considéré comme le père) sans lui ? Je vous le demande !

Enfin, voilà, la réunion de la dernière chance est tout de même arrivée, nos «pontes» européens téléguidés dans l'ombre par les forces de l'argent, ont décidé généreusement qu'il n'y aurait pas de «grecxit». Au prix de nouveaux gros sacrifices, les grecs conservent l'euro. Une espèce de «mise sous tutelle» qui n'ose pas dire son nom. Epicuriens les grecs ? De moins en moins par la force des choses, «le dieu fric» est passé par là et les «met au pli» comme tout le monde. Je sais que certains ne seront pas d'accord avec moi, et qu'ils penseront très fort que «je n'ai qu'à aller me faire voir chez les grecs». J'en accepte l'augure, mais ne le répétez pas deux fois, sinon je saute dans mes tongs, je prends mon maillot de bain, ma crème solaire et je prends le premier avion en partance pour Athènes, Héraklion ou Corfou, le rêve !...

Le rideau médiatique est alors tombé, la Grèce n'intéressait subitement plus personne. Profitant de la place laissée libre dans les médias, nos producteurs de viande et de céréales, de fruits et de légumes, enfin bref «nos paysans», sont montés sur leurs tracteurs pour manifester leur mécontentement quant au sort qui leur est réservé. Une question de vie ou de mort disent-ils. Dans cette Europe sans frontières et ce monde qui devient un panier percé, ils sont concurrencés sans vergogne par des producteurs de pays étrangers qui se disent pourtant vertueux mais qui ne respectent rien, et surtout pas le minimum d'égards et de droits sociaux pour leur personnel. Mais enfin ! c'est quoi cette société où l'acheteur fixe le prix de ce qu'il daigne acheter

au producteur ? Lui qui sue «sang et eau» du matin au soir pour gagner sa croûte, on lui ferait l'aumône de bien vouloir lui acheter ses produits à condition qu'ils soient presque donnés ! Encore un bel exemple de la logique passée à la sauce européenne. Imaginez qu'en franchissant la caisse de votre supermarché vous décidiez unilatéralement du prix que vous allez payer à la caissière en lui disant : «allez, voici vingt euros pour le contenu de mon chariot, je sais que ce n'est pas assez, mais estimez-vous encore heureuse que je fasse mes courses chez vous !». Et bien non, ne rêvez pas, ce n'est pas encore pour demain, mais c'est un peu ça qu'on propose aux producteurs. Dans notre système, seuls les deux extrémités de la chaîne, à savoir les producteurs et les consommateurs, sont les «dindons» d'une immense farce. Tous les intermédiaires par contre «se graissent la patte» au passage. Rien d'anormal, c'est soi disant la loi du marché, un marché honteusement frelaté qui n'est qu'une des composantes d'une énorme nébuleuse qu'on appelle plus généralement «business».

Loin de tout ce tohu-bohu, le roi d'Arabie Saoudite nous a fait l'amitié de venir passer quelques jours de vacances chez nous. Il a fait réquisitionner une plage publique de Vallauris pour que les mille courtisans de sa suite royale puissent s'ébattre librement et tranquillement dans l'eau bleue de la Méditerranée. On peut supposer que lui, il ne discute pas le prix du kilo de pêches acheté à Golfe-Juan, mais quelle affaire ! Vous imaginez-vous, partir en vacances en emmenant mille personnes ? A la rigueur, après moult discussions, vous acceptez d'emmener votre belle-mère, mais pas plus ! Et on ne parlera pas de l'ascenseur privé construit sur le domaine public, on deviendrait mauvaise langue, presque à la limite de la mauvaise foi !...

Ainsi va la vie, vous en pensez quoi vous de ce monde qui marche sur la tête toujours à l'avantage des puissants ? Posez la question à ces fiers marins qui ont été, qui sont, ou qui seront un jour à la barre du vaisseau amiral «Europe» avec dans son sillage les vaisseaux «France» et «Allemagne» et une bonne vingtaine de «coquilles de noix» qui suivent comme une couvée de poussins. N'ayez crainte, ils vous répondront. Ils passeront subrepticement dans leur atelier secret se fabriquer une belle et bien épaisse langue de bois. Puis, d'un ton martial et persuasif en vous regardant droit dans les yeux, ils vous répondront : «mais vous n'y comprenez rien mon bon monsieur, c'est quand même beaucoup mieux que si c'était pire !...»

Guy HYVER



Un beau succès du forum des associations

On a un peu l'impression que le succès du forum des associations va croissant chaque année. D'abord par le nombre des associations participantes, car on a pu dénombrer pas moins de 22 associations proposant une trentaine d'activités présentes sur la commune. On retrouvait bien sûr, les habitués comme l'Alep, l'Espoir gymnique, le judo ou les différents arts martiaux, mais de nouvelles activités ont été présentée et ont incontestablement retenu l'attention du public, et cela dans des domaines très variés. Ainsi, la nouvelle association des



jardins des Ravineaux côtoyait l'Atelier d'écriture de la Bibliothèque, la Chorale en Plein Choeur se félicitait d'avoir recruté deux alti tandis que l'association de soutien scolaire répondait à de nombreuses questions.



Sur le coup d'onze heures, Country Stars avait préparé une démonstration de danse en ligne qui connut un vif succès. De son côté la Bibliothèque n'était pas en reste et proposait une porte ouverte et un quizz en lien avec l'expo photo de Noir d'Argent qui agrémenta ses cimaises.



Chasse et rugby, des valeurs partagées

Coopération, respect d'autrui, courage, solidarité, dépassement de soi, authenticité et convivialité... Le rugby comme la chasse véhiculent les mêmes valeurs.



Ces «écoles de la vie» comptent parmi leurs rangs trois rugbymen du club sportif de Bourgoin-Jallieu (CSBJ). Yann RESSEGUIER, Maxime SANTONI nouvellement titulaires du permis de chasser et Jonathan GARCIA. Tous les membres du bureau ainsi que les sociétaires leur souhaitent une bonne saison de chasse et de Pro D2.

ACCA Nivolas-Vermelle

Des melons siamois aux Renardières

Quand il a découvert cette anomalie de la nature s'invitant sous sa serre, dans les hauteurs de Nivolas, Jojo Semanas les a bichonnés pour les amener à maturité. Le résultat est spectaculaire. Est-ce les fleurs qui avaient deux pistils, est-ce les abeilles qui ont bégayé en les pollinisant, toujours est-il que les melons siamois affichent fièrement les 3 kg sur la balance de ménage de Denise. Tessa et Luna leurs deux petites filles sont ravies de les présenter à l'objectif du photographe ?



Course de caisses à savon

Dimanche 30 août, de drôles de bolides s'élançaient au départ du château de Quinsonnas sur la route de Nivolas.



Plein succès de la fête d'été



On aurait pu penser que la canicule allait freiner les ardeurs des amateurs de petites boules, certes, il y eut un peu moins d'inscrits, mais pas significativement. En tout cas, dès la diminution des rayons du soleil, la foule affluait vers le stade pour passer un moment de convivialité. Le tournoi de baby foot géant connu un beau succès ainsi que le château gonflable. Avec une sono disco bien dans le vent,



il y en avait pour tous les goûts et on dansa tard, après le feu d'artifice. L'après midi, pour supporter la chaleur entre deux parties de pétanque, la buvette ne désemplissait pas et chacun se précipitait sous le brumisateurs installé par la commune.



Vival fête ses 2 ans !

L'épicerie VIVAL a changé de gérance, il y a 2 ans maintenant. Comme vous l'avez remarqué, des services divers et variés vous sont proposés : Epicerie, produits frais, produits locaux, presse, photocopie, dépôt pressing, dépôt de pain, françaises des jeux, titre de transport ruban, poisson frais le vendredi, poulets rôtis le samedi.

Rappel des horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
Lundi	7h30 - 12h30	15h30 - 19h00
Mardi	7h30 - 12h30	15h30 - 19h00
Mercredi	7h30 - 12h30	fermé
Judi	7h30 - 12h30	15h30 - 19h00
Vendredi	7h30 - 12h30	15h30 - 19h00
Samedi	8h30 - 12h30	15h30 - 19h00
Dimanche	9h00 - 12h30	Fermé

Tél. 04 74 88 90 17 - Mail. Nivolas-market@orange.fr



Pour fêter les deux ans de l'épicerie et l'arrivée du beaujolais nouveau, VIVAL-Nivolas Market vous invite à une soirée conviviale

JEUDI 19 NOVEMBRE à 18h30

il y aura de nombreux cadeaux à gagner.

Art floral

Si vous voulez nous rejoindre pour passer un moment agréable,

Venez chaque 2ème lundi
au Club des retraités
De 8h30 à 12h00
S'adresser à Monique
au 04.74.93.14.73



La programmation pour «les soirées de Nivolas» est parue.

Vous la trouverez avec ce numéro du TUN,
en mairie et à la bibliothèque.

Cette année l'ALEP arts et Culture propose un abonnement à 15€ pour 3 spectacles. Cette offre est réservée aux habitants de Nivolas-Vermelle.

Don du Sang

Journée de détente au don du sang

Les membres de l'amicale avaient répondu à l'invitation de leur président, Alain Guerrier et ont passé un excellent moment de convivialité. Après un repas préparé par Ke c'est bon, l'après-midi se poursuivait, selon les goûts, autour de jeux de cartes ou de parties de pétanque sur la place. Alain Guerrier rappelait la prochaine collecte qui se déroulera à la Salle des Fêtes le 21 octobre.



Don du sang, appel entendu

L'Amicale, comme l'Établissement Français du sang, avaient multiplié les annonces ou les appels individuels par SMS, afin de mobiliser le maximum de donneurs en cette période de départs en vacances où on constate toujours une augmentation des besoins en sang. L'appel a bien été entendu puisque 70 personnes dont 7 nouveaux donneurs se sont présentés pour faire ce geste simple qui contribue à sauver des vies.



Le quartier de la Vignole se rassemble

Petit quartier à la limite de Nivolas et de Sérézin, la Vignole sait que pour maintenir les relations de bon voisinage, il faut parfois se créer des occasions de rencontre. Ici, tout le monde se connaît et les derniers arrivés sont vite intégrés. C'est donc autour d'un bon repas que ce moment de convivialité a trouvé un abri sous les hangars de Cyrille Jouffroy, qui ont permis de laisser passer l'orage.



Les cousinades Boulon à Planbourgoin

De 87 ans pour la doyenne, Madeleine Boulon, à 3 mois pour Aurore, la plus jeune, pas moins de 85 personnes avaient répondu à l'invitation de Michel Boulon, à venir se rassembler pour passer un heureux moment de retrouvailles et pour certains même de découverte, car, lorsqu'on est une aussi grande famille, immanquablement certains membres ne se connaissent pas. Et plutôt que de se rencontrer lors d'enterrement, c'est beaucoup plus agréable de se retrouver autour d'une bonne table. D'autant que le site champêtre

de la Vie Etroite à Nivolas-Vermelle se prête admirablement à ce type de manifestation. Pierre Guénard, membre de la cousinade et féru de généalogie avait largement contribué à

retrouver tout un chacun, puisqu'il a réussi, par ailleurs, à remonter, pour une des branches à un lointain ancêtre Pierre Fay de Chapeuil, qui avait participé aux croisades au XI^{ème} siècle.

Une famille où les Madeleine, Elisa, Valentin sont des prénoms qui se retrouvent au fil des générations et où l'on sait passer un agréable moment ensemble.



Loto et tombola : Basket Club Nivolas - vendredi 13 novembre à 20h30 - à la Salle des Fêtes

La vie culturelle

Ciné-été et concert de djembé

Si les séances du ciné-été ont un caractère familial de plus en plus marqué, la présence, en introduction de la séance de l'ensemble des Djembés de Bourgoin-Jallieu «Vibrations mystiques» a permis à la foule nombreuse de rejoindre la prairie de l'école en musique. En effet, dès 20h30, le quartier de Bous sieu résonnait au rythme des percussions et les

enfants du Centre Aéré s'en donnaient à cœur joie pour accompagner les musiciens en frappant des mains et en dansant. Puis, la nuit tombée, la projection du Dernier loup, un film de Jean-Jacques Annaud, captait tout de suite l'attention d'un public très



nombreux. Plus de quatre cents personnes sont rentrées de plain pied dans la problématique du respect des équilibres naturels et sont restées attentives, malgré la violence de certaines images, tout au long de ce beau film. Rappelons que la séance était cofinancée par les communes de Bourgoin-Jallieu et de Nivolas-Vermelle, sur ce quartier à cheval sur trois communes.

Molière revisité par le Quiproquo

La Compagnie du Quiproquo, dirigée par Simone Neury s'est fait plaisir à monter le Médecin malgré lui et au bout d'une dizaine de représentations, son interprétation est toujours aussi truculente. Le texte de Molière est là, avec ses bourgeois cupides, ses valets et servantes pleins de bon sens, qui aident l'amour à triompher, mais des incidences dans le style de la commedia dell'Arte font rentrer de plain pied le texte de Molière dans le XXIème siècle. Les tableaux s'enchaînent réglés à la manière d'un ballet qui donne à l'ensemble des acteurs leur place dans un spectacle total. Une très grande cohérence de la compagnie tirée par une interprétation époustouflante

de Pascale Ponsard dans le rôle de Sganarelle, un rôle qu'elle habite réellement, tout comme Astrid Broucke, la benjamine de l'équipe, qui campe une Lucinde pleine de fougue. Une seule petite ombre au tableau, un nombre de spectateurs plus réduit que lors de la première séance, mais le mois de juin, avec sa pléthore de manifestations n'est sans doute pas le meilleur moment pour programmer du théâtre.



Du rififi à l'auberge



Un cambriolage qui tourne mal conduit les deux cambrioleuses à se cacher dans un hôtel près de la frontière Suisse. Deux hôteliers très étranges voire très inquiétants les accueillent. Une danseuse blessée s'enfuit avec le butin. Le fils rangé de l'hôtelière coiffé d'une crête rouge, revient après une longue absence à la maison avec un sac à dos très particulier.... Il y cache son bébé. Et une policière qui se fait passer pour une

femme dépressive menace les deux cambrioleuses avec une banane. Très vite la salle est conquise. Les rires fusent invités par la succession de quiproquos et de jeux de mots. Sur la scène de la salle des fêtes, pour la dernière fois Robert Froquet, intervenant théâtre de l'ALEP Arts et Culture depuis 8 ans, a adapté et mis en scène la pièce « Du rififi à l'auberge ». Cette année encore le travail mené sous sa direction pendant toute la saison a permis aux comédiens amateurs de l'atelier de nous surprendre et de nous amuser par la qualité de leur jeu. A l'issue de cette belle soirée, nous avons souhaité une très belle retraite à Robert.

Vagabondage au fil des mots

Tel était le thème choisi pour l'Apéro lecture qui clôturait en beauté une saison de création de l'atelier d'écriture de la bibliothèque. Un thème qui peut paraître léger et qui l'est parfois quand on aborde les petites choses de la vie quotidienne dans des textes plongeant



dans des observations intimes, mais qui devient vite chargé du sens de l'existence quand on aborde la guerre, vue des tranchées où par les femmes qui se retrouvent seules à la fin de la guerre. Un très agréable moment de découverte qui a donné à plusieurs spectateurs l'envie de rejoindre le groupe qui reprendra ses activités dès le mois d'octobre, un jeudi par mois, à la Bibliothèque de Nivolas.



Vous avez le désir de découvrir la pratique du théâtre ou vous avez déjà joué et vous souhaitez rejoindre une troupe pour monter un nouveau projet, rejoignez la section théâtre de l'ALEP arts et Culture. Votre enfant aimerait faire du théâtre, il a besoin d'acquérir une plus grande confiance en lui, qu'il vienne à l'atelier théâtre destiné aux jeunes à partir de 8 ans.

Les cours sont encadrés par Sabine Vasselín, le lundi soir à la salle des fêtes de Nivolás-Vermelle:

- 17h30- 19h00 pour les enfants et ados
 - 19h00-20h30 pour les ados et adultes
- Les cours débutent le lundi 28 septembre.
Pour tout renseignement : 04 74 27 99 58



Vous souhaitez acquérir des bases de dessin ou vous perfectionner la section peinture de l'ALEP Arts et Culture propose des cours de dessin le lundi de 17h15 à 18h15 au club des retraités à partir du 5 septembre.



Vous souhaitez découvrir le plaisir de peindre ou vous peignez déjà, rejoignez la section peinture de l'ALEP Arts et Culture qui propose des cours de peinture le lundi de 18h30 à 20h30 au club des retraités.



Les écoliers ont visité l'exposition sur les jardins

Bien préparée avec leurs enseignants, la visite de l'exposition sur les jardins, réalisée par l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle a été particulièrement profitable. D'abord, parce que les panneaux, très pédagogiques, présentent les différentes formes de jardins, depuis les jardins antiques de Babylone jusqu'aux jardins partagés en pied d'immeubles en passant par les



jardins du moyen âge, les enfants ne tarissaient pas de questions. Il n'en fallait pas plus pour qu'Isabelle Groussol, accompagnée par la présidente Suzanne Badin, n'incitent les enfants à découvrir les grandes lignes des cultures écologiques respectueuses des hommes et de la nature.

Balade croquis, une idée à reprendre

Même si le départ de la balade était prévu en fin d'après-midi, la canicule a fait peur à beaucoup de participants potentiels qui se sont dit que la montée à Vermelle allait être difficile sous le soleil. En fait, pour cette première édition, Isabelle Groussol, avait repéré quelques sites rafraîchissants dans les bois qui permettaient de réaliser quelques croquis rapides, à main levée. Les arbres, la rivière, le pont, autant de paysages qui incitaient à s'éclater et les participants ne s'en privèrent pas. A l'église de Vermelle, Suzanne Badin et les membres de l'association faisaient découvrir l'expo sur les jardins et les richesses de la vieille église, autour de quelques rafraîchissements. Et pour finir en beauté, Isabelle Groussol avait concocté un jeu qui obtint un franc succès : dessiner l'église sans regarder sa feuille de papier. Autrement dit dessiner à l'aveugle. Devant l'intérêt de l'initiative, Graziella Bertola-Boudinaud proposait de relancer le projet, à un autre moment dans l'année.



Théâtre : par la compagnie du Boulevard Berjalien
« le prénom »

vendredi 13 novembre à 20h30 - à la Salle des Fêtes

Country Star

L'ASSOCIATION COUNTRY STAR vous propose des cours de country dans la joie et la bonne humeur les **MARDIS** à la **Salle des fêtes** de NIVOLAS-VERMELLE

- de 19h à 20h pour les débutants + enfants à partir de 12 ans (+ les anciennes élèves)

- de 20h00 à 21h00 pour les intermédiaires

nos cours reprennent à partir du 15 SEPTEMBRE 2015

Les inscriptions se font pendant les cours

ADHESION ANNUELLE : **45€** (Tarif unique)

Renseignements :

☎ 04 74 97 48 56 ou ☎ 06 67 26 65 58 (Chrystèle)

☎ 04 74 93 19 36 ou ☎ 06 14 60 25 68 (Nathalie)



Mangas : la reprise

Les cours de dessins mangas reprendront pour l'année 2015/ 2016 le premier samedi d'octobre. Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à me contacter au 0673502395 pour de plus amples renseignements !

N'hésitez pas à aller sur la page Facebook cours de dessins mangas sur laquelle figurent les productions d'élèves !

Nouveaux horaires, toujours le samedi matin de 9h30 à 11h et de 11h à 12h30 ! Option possible le samedi de 14h à 15h30.

Chorale

en Plein Chœur

Venez vite vous inscrire au **06.31.77.77.32**

Venez vivre la vie en chansons

Reprise le jeudi 24 septembre à 20h00

A la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle

Blésotto aux courgettes

Ingrédients, 250g de blé (Ebly)

1 poivron vert

1 oignon

3 petites courgettes ou une grosse

2 gousses d'ail

2 cuillerées à soupe de crème fraîche

2 cuillerées à soupe de parmesan râpé

50 cl de bouillon de volaille (eau+2 cubes)

4 cuillerées à soupe d'huile d'olive

Quelques brins de persil

5 ou 6 feuilles de menthe ciselées

sel, poivre.

1/ Laver les courgettes, les découper en rondelles, les mettre à cuire dans une sauteuse avec 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive, à feu moyen, saler, poivrer.

Au bout d'une quinzaine de minutes ajouter l'ail hâché, le persil et la menthe ciselée, mélanger, surveiller la cuisson jusqu'à ce que les courgettes soient dorées. Réserver au chaud.

2/ Dans une autre sauteuse, faire rissoler le poivron et l'oignon coupés en petits morceaux, dans 2 cuillerées à soupe d'huile



d'olive. Quand ils sont tendres, ajouter le blé, remuer et mouiller avec le bouillon de volaille chaud à hauteur. Laisser cuire à feu doux jusqu'à ce que tout le bouillon soit absorbé. Incorporer la crème et le parmesan. Bien mélanger. Couvrir de courgettes. Servir rapidement.

Soirée pyjama avec Marie DRAJIC

vendredi 16 octobre à 19h

Salle du Restaurant Scolaire

Saucisson
au beaujolais nouveau
Espoir Gymnique Nivolas

Samedi 21 Novembre matin - Foyer Municipal

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
2	E	T	O	U	R	D	E	R	I	E
3	G	O	D	E	T		C	N	R	S
4	A	M	E	L	I	O	R	E	E	S
5	L	E		L	E	G	O			E
6	O		D	E		I	L	E	O	N
7	M	A	O			A	V	O	C	A
8	A	R	T			P	E	G	A	S
9	N	U		D	E	S	I	R		N
10	E	M	A	U	X		E	T	A	T

Les associations sportives

Gala de l'Espoir Gymnique

Au fil des années l'Espoir Gymnique peaufine la formule de ses galas afin de les rendre plus attractifs, à la fois pour les jeunes gymnastes et pour les spectateurs. Cette année l'équipe emmenée par le Président Eric Clavel avait décidé d'embarquer chacun pour un voyage autour du monde. Chaque niveau présentant des enchaînements sous une forme chorégraphiée où l'on sentait que les enfants avaient à cœur d'inclure dans leurs présentations leurs exercices les plus dynamiques. Au fil des commentaires,

Serge Diet, au micro rappelait les résultats obtenus par les différentes équipes dans leurs catégories respectives. Lionel Gallien l'entraîneur, malgré sa blessure avait tenu à être présent pour soutenir ses poulains, commentant également les prestations des garçons de niveaux trois dans une brillante démonstration aux arceaux et aux barres parallèles. Une soirée sans temps morts, jusqu'au déchaînement de la danse collective en finale.



La foule au rendez-vous du judo

La formule choisie par le bureau de l'association connaît décidément un beau succès. Des rapports statutaires très courts, avec les explications suffisantes sur un club qui fonctionne bien puisque son nombre d'adhérents a continué de croître, avant de passer aux démonstrations présentées sur les tatamis installés au gymnase pour la circonstance.

Les parents venus en nombre étaient enchantés de pouvoir découvrir le quotidien des entraînements proposés à leurs enfants, et pour les plus grands, mesurer le chemin parcouru dans la pratique du judo.

Le professeur, Jérémy Robur procédait alors, en présence du bureau présidé par Fabien Lambertin, à la remise des ceintures et des récompenses.





Une nouvelle équipe en National chez les féminines

Il y avait les seniors qui attaquent leur quatrième saison en deuxième division, il y a maintenant les U19 qui vont évoluer en championnat national. Un incroyable challenge pour notre petit village.

Cette nouvelle équipe est constituée de joueuses formées au club, issues des équipes U15 et U18, mais aussi de recrues car le club n'a pas chômé à l'intersaison et pas moins de douze filles des villages environnants ont rejoint le groupe U18/U19. Les entraînements ont repris tôt, le 11 Août, à raison de 3 séances par semaine. Quarante filles au total composent le « groupe » U18/U19.

L'équipe U18 disputera pour la 7ème année consécutive le championnat ligue Rhône-Alpes, certainement l'un des plus relevés de France pour cette catégorie d'âge. Après une logique défaite en match de préparation contre l'OL, la meilleure équipe du pays, 7 – 0, les filles de Christophe Olivo, qui entame sa troisième saison avec ce groupe a bien réagi en dominant Grenoble 3 – 0, toujours en amical. Le championnat Ligue débutera le 20 septembre et outre les voisins Grenoblois, les Nivolésiennes devront affronter des « pointures » comme l'As St Etienne, l'ETG ou encore Nivolet et la Véore dont les équipes fanions sont aussi en D2. Le coach sera épaulé dans sa tâche par Christophe Monnet, ancien entraîneur de l'équipe féminine de la Bâtie Montgascon.



Pour une préparation optimale, le groupe s'est octroyé un préparateur physique en la personne de Nathan Picot, étudiant en STAPS à Lyon.

Du côté des U19, c'est Sébastien Dequier, ancien coach de la DH qui prendra les rênes, avec l'aide de la toute jeune « retraitée » footballistique Géraldine Bonnaire. Le challenge s'annonce passionnant : l'équipe rencontrera lors d'une première phase les équipes de la Véore, Nîmes, Montpellier et l'Olympique de Marseille ! Le groupe a fort bien débuté sa préparation lors de triangulaires contre La Véore et Grenoble Claix, ne concédant en deux levées qu'un seul but pour 3 nuls et 1 victoire. Après Nivolais et Etoile sur Rhône, la dernière journée de ces triangulaires aura lieu mi-septembre au stade de la Bâtie à Claix et le championnat débutera le 27 septembre.



Objectifs pour les deux équipes, prendre beaucoup de plaisir face à des équipes dont les noms font rêver, emmagasiner de l'expérience et surtout progresser encore et toujours pour venir à terme épauler les équipes seniors du club au plus haut niveau !

Bonne chance à ces demoiselles pour cette saison de découverte et de compétition !



Nivolais AïKIDO

- AïKIDO

Robert MONTABONNE et Gérald PIZZIGHINI assureront les cours d'aïkido le mardi à 20h et le jeudi à 19h30 au dojo du foyer des associations.

Par le biais de cette discipline martiale japonaise, on apprend à canaliser l'énergie intérieure KI et à la diffuser à travers le corps. Le mot AïKIDO est composé de trois idéogrammes :

- Aï, pour l'union
- KI, pour l'énergie
- DO, pour la voie

Ce qui signifie que l'objectif recherché consiste donc à exercer aussi bien le corps que l'esprit.

- QI GONG

Gérald PIZZIGHINI vous propose une heure et demie de détente le lundi soir à 19h40 dans la salle située au dessus du local des pompiers.

Le cours se décompose en une demi-heure d'auto massage suivi de l'apprentissage de plusieurs formes de QI GONG internes ou externes.

Cette gymnastique énergétique chinoise a pour but d'améliorer notre état de santé tant sur le plan physique que moral grâce à des étirements musculaires directement liés à nos organes.

**Les deux premières séances seront gratuites afin de pouvoir vous engager en toute connaissance de causes.
Contact : G. PIZZIGHINI au 06 87 10 94 27 ou g.pizzighini@wanadoo.fr**

Basket Club de Nivolas

Une saison 2014/2015 très réussie. Nos équipes seniors 1 et 2 se sont brillamment maintenues dans leur nouvelle division, l'équipe 2 ayant même raté de peu une 2ème montée consécutive. Les cadettes (en région) et les minimes (en département) se sont qualifiées pour les poules Elite dans leur championnat respectif. Chez les plus jeunes, (poussines, poussins et mini-poussins), il n'y a pas de classement, mais les victoires ont été plus nombreuses en 2ème partie de saison, preuve que le sérieux et les efforts faits à l'entraînement ont été bénéfiques sur le terrain. Et cerise sur le gâteau, nous sommes arrivés 7ème du département au classement du fair-play. Un grand bravo aux joueuses, joueurs, entraîneurs, arbitres, membres du bureau, bénévoles et parents pour cette très belle saison.

Pour la nouvelle saison 2015/2016, nous aurons une équipe féminine dans chaque catégorie, dont deux en région (senior 1 et Junior) et deux en 1ère division département (cadettes et minimes) : la relève est en passe d'être assurée !

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE		HORAIRES ENTRAINEMENTS
BABY	2010	Mixte	Jeudi 17h00 - 18h30
	2009		
MINI-POUSSIN	2008	Mixte	Jeudi 17h00 - 18h30
	2007		
POUSSIN	2006	Mixte	Mercredi 18h15 - 19h45
	2005		
BENJAMINE	2004	Féminin	Mercredi 13h30 - 15h00
	2003		Vendredi 17h30 - 19h00
MINIME	2002	Féminin	Lundi 17h30 - 19h00
	2001		Mercredi 13h30 - 15h00
CADETTE	2000	Féminin	Mercredi 19h45 - 21h45
	1999		Vendredi 19h00 - 20h30
JUNIOR	1998	Féminin	Mardi 19h00 - 20h30
	1997		Vendredi 19h00 - 20h30
	1996		
SENIOR	1995 et avant	Féminin	Mardi 19h00 - 20h30 (éq. 2)
			Mercredi 19h45 - 21h45 (éq. 1)
			Vendredi 20h30 - 22h00 (éq. 1)
LOISIRS	1995 et avant	Mixte	Jeudi 20h00 - 22h00

Et n'oubliez pas, comme chaque année nous ouvrons la saison des lotos : rendez-vous le samedi 7 novembre au gymnase pour le Loto / Tombola du BCN.



Tournoi de Basket Loisirs : Basket Club Nivolas

Samedi 17 Octobre à partir de 15h - au Gymnase



Sympathique réunion au foyer ce jeudi 30 juillet 2015 pour les membres de Nivolas-Cyclo même si tout le monde n'a pu être présent.

Discussion animée autour des activités du groupe, idées pour notre participation au Forum des associations le samedi 5 Septembre, et surtout remise des nouvelles tenues du club.

Pour des raisons de SECURITE la visibilité

Nivolas Cyclo

sur les routes a été la priorité absolue dans le choix des coloris. Nos célèbres couleurs Bleu, blanc, rouge ont donc été abandonnées au profit de couleurs très chatoyantes et lumineuses : un nouveau look qui nous permettra d'être repéré même de loin et qui identifiera très rapidement NIVOLAS-CYCLO et NIVOLAS-VERMELLE !

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance très conviviale et décontractée autour d'un excellent repas à Montbernier pour fêter l'été.

De nombreuses sorties durant ce trimestre : beaucoup de montagnardes, des locales, des délocalisées et de nombreuses participations aux randos extérieures MAIS la plus remarquable et

exceptionnelle est la participation de Danielle au Tour du Mont Blanc le 18 juillet. Cette « virée » de 330 km et 8000 m de dénivellée positive a été réalisée, sous l'effigie du club, en moins de 20h non stop. Ce qui lui a permis d'obtenir le brevet d'Or. Bravo Danielle.



Alep Plein Air

Nous avons profité d'un bel été.

Chaque randonnée était un régal. En passant par le Beaufortain, Les Bauges, Les Ecrins, La Vanoise, Le Val d'Arly, Belledonne, Le Devoluy. Nous avons découvert les 5/6 septembre la région du Mont Cenis et son lac magnifique. Une rando sur le sentier des 2000 en passant par le Fort de Ronce jusqu'au lac Clair à 2755 m, nuitée au refuge du Petit Mont Cenis et le deuxième jour Le Fort de Malamot 2915 m, avec des vues splendides. Le soleil était au rendez-vous et la bise aussi.

L'automne arrive et nous avons encore quelques belles balades au programme pour clore la saison fin octobre.



NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS

SAMEDI 26 SEPTEMBRE RANDO SEMI-NOCTURNE

suivie d'un repas sur inscription - Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> - Tél. 06 89 30 05 77 - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



Semaine de formation des animateurs de Krav-Maga



La dernière semaine d'Août est consacrée à une formation des animateurs des différents clubs de la Région Rhône-Alpes, sous la direction très compétente de Philippe Simon, responsable du Club de Nivolas. Le vendredi était consacré à une mise en situation, où les animateurs prenaient en main des jeunes volontaires pour leur proposer une séance d'entraînement. Le samedi se terminait par un rassemblement de tous les licenciés de la grande région.



Alep Gym Adultes

Cette année l'Alep-gym adultes crée un cours de stretching le mercredi matin de 10h00 à 11h00 au gymnase. Venez nombreux !!!!



Du côté des Ecoles

Une rentrée sans heurts

A l'école maternelle, rentrée dans la continuité, puisqu'avec un nombre sensiblement égal à l'an dernier, on retrouve la même équipe, tant au niveau des institutrices que des ATSEM pour accueillir les enfants sous la direction d'Audrey Battaglia. Pour le premier jour, les parents ont passé un bon moment dans la classe pour que la transition se fasse avec le moins de pleurs possible. Des petits bouts fiers de découvrir de nouveaux jeux et de les partager avec leurs parents.



En primaire, dans une école rénovée par la mise aux normes d'accessibilité des handicapés, les enseignants accueillent 135 élèves pour cinq classes à cette rentrée. Autrement dit, une école bien chargée. Frédéric Merlin, le dynamique directeur, présentait trois nouvelles enseignantes dans l'école : Pernette David, Julie Bowie et Marianne Royon, avant de rejoindre ses enfants de Cours Préparatoire.



Super Loto : Sou des Ecoles du Village

Samedi 21 Novembre soirée - Gymnase Municipal

Le Sou des écoles du Village

C'est la rentrée des élèves, Mais pas seulement, J'ai tout compris,

Je vais aller à l'**Assemblée générale** du Sou des écoles de Nivolas Vermelle le **vendredi 18 septembre 2015** au Foyer municipal à **20h30**,

Je vais découvrir des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds. Je vais contribuer même d'un simple geste pour les aider,

J'ai des idées pour de nouvelles manifestations,

Je me suis souvenu de la soirée méga Loto au gymnase, de l'Arbre de Noël et du sourire des enfants, du Carnaval avec SUPERMAN en musique avec la fanfare de Bourgoin, de la Kermesse avec sa paëlla, le babyfoot géant, les structures gonflables et tous les jeux... de la Randonnée Des Saveurs Marche et VTT en partenariat avec l'Espoir Gymnique de Nivolas Vermelle (EGNV), du Vide grenier débuté dès les premières heures de l'aube, j'ai frissonné,

J'ai dit, moi aussi, je veux participer lors d'une précédente Assemblée,

Quelle bonne idée de pouvoir accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte...) ou de leur financer du matériel,

Je recommence cette année,

Quoi de neuf à noter sur votre calendrier ?

- **Vendredi 18 septembre 2015 - Assemblée générale** au Foyer municipal
- **Samedi 21 novembre 2015 - Soirée Loto** au Gymnase municipal
- **Vendredi 11 décembre 2015 - Arbre de Noël** à la Salle des fêtes

Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez-nous sur : **Sou des écoles Nivolas Vermelle**

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très bonne rentrée et vous donne donc rendez-vous le 18 septembre 2015.



Soutien scolaire, aide aux devoirs, méthodologie
Individuel ou mini-groupe / Toutes matières

Stages de remise à niveau ou d'approfondissement
Un suivi adapté pendant les vacances scolaires

Préparations aux examens
Brevet, Bac

Stages intensifs de langues
Anglais, Espagnol, Allemand

Ortholudique
Parcours personnalisé pour améliorer son orthographe



Sologique c'est aussi :
- Développer sa créativité avec le MANGA !
- Rester ZEN avec la gestion du stress en groupe !
- Des activités pour s'éveiller, lors des TAP !

Loto du Père-Noël

Espoir Gymnique Nivolas

Samedi 12 décembre en soirée - Gymnase Municipal

Arbre de Noël :

Sou des Ecoles du Village

Vendredi 11 décembre à 18h - salle des Fêtes

Randonnée semi-nocturne : ALEP Plein-Air

Samedi 26 Septembre, départ à 18h00 - à la Salle des Fêtes, Repas convivial

Centre Aéré

Au mois de juillet, le centre aéré a proposé aux enfants de nombreuses activités diverses et variées dont le golf, la pêche, les boules, le barbecue... Plusieurs bénévoles d'associations nivolaisiennes ont participé à l'encadrement.

Le Golf



La pétanque au menu du Centre Aéré

Parmi les partenariats passés entre le Centre Aéré et les associations locales, celui passé avec le Nivolas Pétanque 38 a pris une réelle vitesse de croisière et les enfants se sont souvent passionnés pour cette initiation à une activité dont ils considèrent parfois qu'elle n'est pas pour eux. Menée par Serge Bonnassieux, Président de l'Association, cette initiation, qui s'est déroulée sur les quatre semaines, a permis aux enfants

de se familiariser avec des jeux d'adresse, préparant aussi bien au pointer qu'au tirer, avant de se lancer dans un mini-concours. Certains ont montré de réelles dispositions qu'ils sauront réinvestir, soit dans le cadre familial, soit dans le cadre associatif. Lors de chacune des séances, chaque enfant se voyait remettre la médaille de la pétanque... tout en redoutant d'embrasser Fanny.



Vente de diots :
Sou des Ecoles de Boussieu

Samedi 28 Novembre le matin

Foyer Municipal

A la découverte de la pêche

A l'initiative de Gilbert Gallois et de Francine Meutelet, la Gaule Berjallienne avait fait appel à de nombreux membres de l'association pour dynamiser cette journée consacrée à la découverte de la pêche pour les enfants du Centre Aéré. Et du coup, les animateurs bénévoles étaient si nombreux qu'ils pouvaient « encadrer » chacun deux enfants, créant ainsi une vraie relation de



papy à petits-enfants, pour le plus grand plaisir de ces derniers. Perches, gardons et autres habitants de l'étang de Chèzeneuve n'eurent bientôt plus de mystère pour les jeunes, car les anciens savaient leur transmettre leur passion. A tel point que si certains étaient venus un peu à reculons, car ils pensaient que la pêche était une activité de papy, il mordirent vite à l'hameçon et à la fin de la journée, on ne parlait que de cette extraordinaire journée d'initiation.



Kermesse

